

Sur le Pont

La newsletter du projet d'amélioration des accès au pont de Tancarville

Mai 2015 # 02



Sécurité et fluidité du trafic routier - Intégration paysagère et environnementale

Les corps de métiers qui font le chantier AAPT

Edito



Dominique LAUNAY d'ANSERVILLE,
Directeur des Ressources Humaines de
SONEN et Président de l'ANDRH Groupe
du Havre

Un chantier de travaux publics, c'est de l'investissement et de l'emploi

On pourrait penser qu'une opération de travaux publics, telle que l'amélioration des accès au pont de Tancarville (AAPT), commence lorsque débute le chantier. Erreur ! Le lancement de chantier n'est que l'aboutissement d'un long processus et de nombreuses étapes ont déjà eu lieu bien avant l'arrivée de l'équipement lourd sur le terrain.

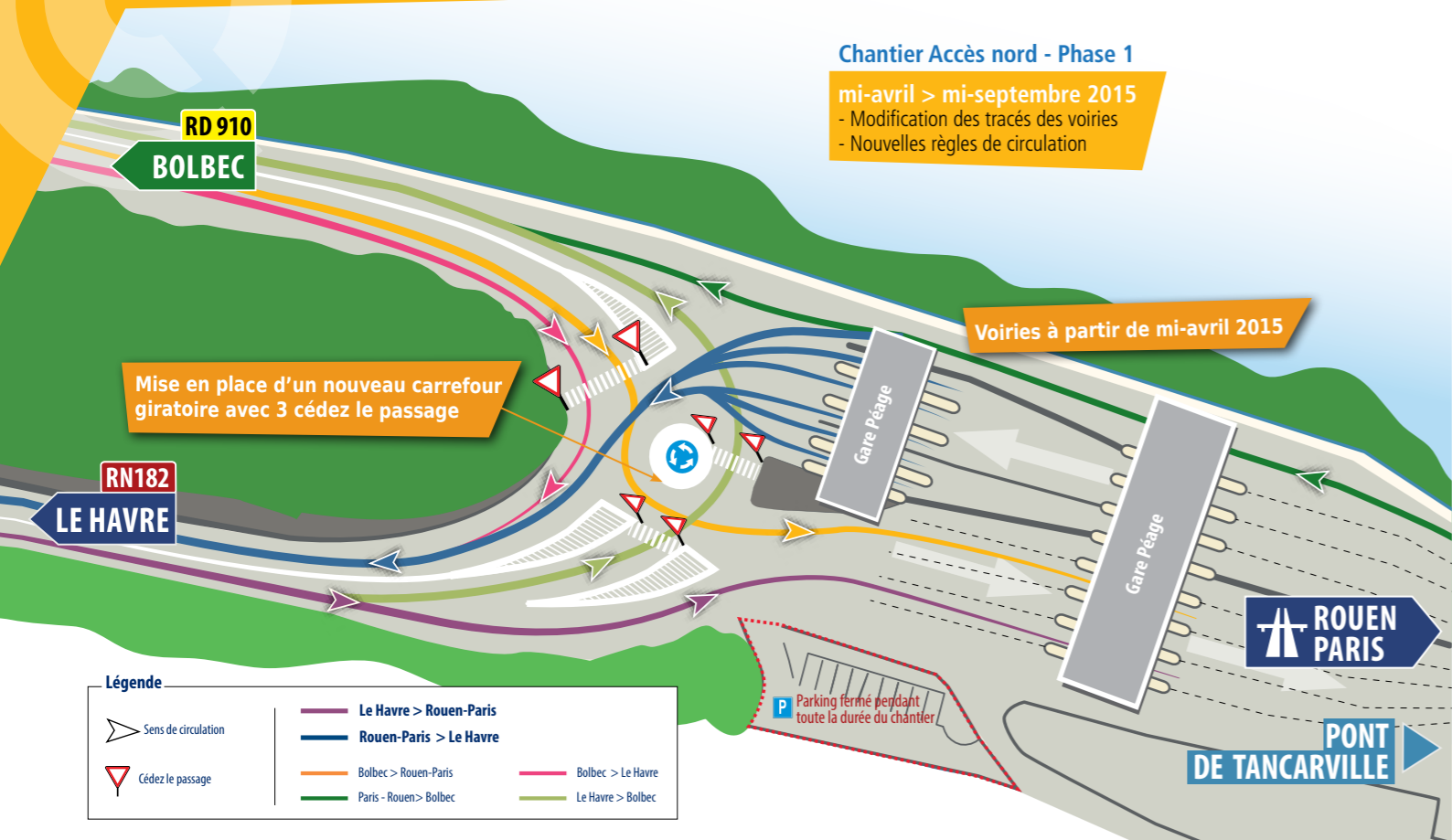
Une opération comporte plusieurs phases :

- Les études d'opportunité, de faisabilité, d'impact et la recherche des financements ;
- La conception, et les études du ressort du maître d'ouvrage (MOA) et de son assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), et les diverses demandes d'autorisation préalables (enquête publique, permis de construire, déclaration d'utilité publique, autorisation loi sur l'eau...);
- la consultation des entreprises préparée par le maître d'œuvre (MOE)
- l'ordonnancement, la planification et la coordination de l'ensemble du chantier ;

- le suivi technique et financier du chantier ;
- la mise en service ;
- l'exploitation et la maintenance de l'ouvrage.

Pour l'opération AAPT, la phase préparatoire aura duré deux ans et demi. Le chantier aura débuté en juin 2014 pour une durée de 30 mois, jusqu'en septembre 2016.

C'est ainsi qu'un très large panel d'acteurs et de corps de métiers participe à l'opération et au chantier AAPT, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation. Un investissement de 80 millions d'euros porté par la CCI du Havre génère de l'activité économique et c'est bon pour l'emploi !



LE CHANTIER EN BREF

Accès Sud

Après 8 mois de travaux, les terrassements et les remblais sont partiellement terminés. La structure de la chaussée est en place et l'ouvrage de franchissement au sud est bétonné.



Au niveau de la future gare de péage, le gros œuvre du bâtiment d'exploitation est achevé. La grue est démontée pour faire place au second œuvre. La galerie technique reliant le bâtiment d'exploitation à la gare de péage est en cours d'installation et l'auvent est en préfabrication.

Les règles de priorité modifiées sont maintenues sur le giratoire existant afin de limiter l'incidence des restrictions sur le flux Paris-Le Havre.

Accès Nord

Modification des tracés des voiries et des règles de circulation, à partir de mi-avril et jusqu'à mi-septembre 2015 (cf. schéma ci-dessus).

A compter de la mi-avril 2015 et pour une durée de 5 mois, le chantier de l'accès nord entre dans une nouvelle phase qui comprend la démolition de l'ouvrage d'art existant permettant le passage du flux Bolbec-Paris.

Ceci nécessite donc la création d'un giratoire provisoire pour rétablir l'ensemble des échanges routiers. Un nouveau régime de priorité entre les flux est temporairement mis en place. Il est conseillé aux conducteurs d'adopter une conduite prudente sur cette zone. La phase suivante consistera à démolir la barrière de péage actuelle.

Travaux en sous face du pont

Les travaux prévus sous le pont de Tancarville débutent : ils concernent la mise en place d'une conduite d'eau potable et d'un système de collecte des eaux de ruissellement, mais également l'installation d'un système de défense incendie.

Impact des travaux sur la voirie

Les restrictions de circulation sur une seule voie mises en place pour permettre la sécurisation du trafic et des zones de chantier ont été efficaces puisque l'on ne déplore ni bouchon supplémentaire, ni accident.

En pratique

• **Les meilleures heures pour emprunter le pont de Tancarville :** de 10h à 16h et de 19h à 7h

• **Pour connaître les conditions de circulation sur le pont,** contactez le répondeur du service d'exploitation : Tél. : 02 35 39 65 60

• **Abonnez-vous à notre alerte SMS** en envoyant vos coordonnées par mail à ponts@seine-estuaire.cci.fr

FOCUS LES CORPS DE MÉTIERS QUI FONT LE CHANTIER

En amont du chantier - Les métiers liés à la conception du projet et au montage de l'opération

En amont de tout chantier, tout un éventail d'ingénieurs et de spécialistes en tous genres intervient pour rendre possible l'opération et donner corps au projet.

Parfois difficile de s'y retrouver dans le jargon et les sigles : MOA, AMO, MOE ... de quoi s'agit-il ?

MOA : la maîtrise d'ouvrage

Le maître d'ouvrage est le porteur du projet : c'est la CCI du Havre

AMO : l'assistance à maîtrise d'ouvrage

C'est le conseil technique de la maîtrise d'ouvrage qui permet dans des opérations complexes d'avoir un contrôle et un conseil extérieur complémentaire.

- AMO Technique : INGEROP
- AMO Juridique : KGA

MOE, la maîtrise d'œuvre

Il s'agit de la mise en œuvre et du suivi de la réalisation du projet.

- MOE Bâtiment d'exploitation du péage : 3D Architecture – O Duflo architecte
- MOE terrassement, ouvrages d'arts, rétablissements de communication (TOARC), installations fixes d'équipements (IFE) : Setec International, SETEC TPI et SETEC ITS
- MOE Amélioration des équipements du pont de Tancarville : SETEC TPI

Pendant le chantier - Les corps de métiers et les entreprises présents sur le terrain

Chaque chantier est une nouvelle aventure, un challenge, un projet qui va prendre vie grâce aux équipes des entreprises intervenantes. Un chantier peut être décomposé en 4 grandes phases : la préparation, la mobilisation et l'installation, la phase de travaux et la réception du chantier.

La préparation

Elle consiste à définir tout ce qu'il va falloir réaliser sur le chantier. Ce sont essentiellement les bureaux d'études et de méthodes qui interviennent à ce stade et vont notamment préciser :

- Les plans d'exécution détaillés, notes de calculs et autres études venant compléter dans le détail la réponse technique faite au moment de la réponse à l'appel d'offres ;
- Les plannings détaillés, précisant les différentes phases et interfaces entre les différents corps de métier devant intervenir ;
- Les échéanciers financiers prévisionnels qui en découlent.

La mobilisation, l'installation

Il s'agit de mobiliser les équipes sur place, et de nommer les responsables et les collaborateurs. Derrière les titres, des noms. Chacun va prendre sa mission. Parallèlement, sont implantés les matériels, les équipements sanitaires et de sécurité, les espaces de repos... Plus simple d'implanter en rase campagne qu'en plein centre-ville !

La phase de travaux

Les équipes peuvent commencer à travailler. Le chantier va être découpé en phases pour permettre l'intervention de chaque corps de métier au bon moment. Les phases sont très différentes d'un projet à l'autre.

Il faut beaucoup d'organisation : faire ce que l'on a prévu de faire, quand on a prévu de le faire, que chacun sache bien ce qu'il doit faire. À cet effet, les responsables organisent une réunion quotidienne pour expliquer la séquence de travail du lendemain.

Il faut en même temps démontrer une grande souplesse pour faire face aux imprévus. L'homme travaille avec le sol, avec la nature, et ses caprices. L'histoire peut également jouer des facéties, par exemple avec la découverte d'une antiquité lors d'un forage qui peut occasionner l'immobilisation pendant quelques semaines...

Contrairement aux idées reçues, et même avec la plus grande préparation, ces aléas techniques ou météorologiques viennent parfois bouleverser les plannings ou les coûts d'un projet !



La fin de chantier

En termes de métier, cela s'appelle la réception de l'ouvrage. Pour que l'ouvrage puisse être considéré comme terminé, il faut que le Maître d'Ouvrage en « prenne réception », c'est-à-dire qu'il juge le travail conforme au contrat. La réception va être précédée par une inspection très détaillée de l'ouvrage, et le Maître d'Ouvrage est susceptible de formuler des « réserves », et de demander à l'entreprise de Travaux Publics de parfaire son œuvre. La réception définitive a lieu lorsque les réserves sont levées. Les équipes quittent alors progressivement le chantier.

→ LES CORPS DE MÉTIERS

Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics :

- Construction du bâtiment d'exploitation : Abscis Bertin
- Terrassement, ouvrages d'arts, rétablissements de communication (TOARC) et installations fixes d'équipements (IFE) : Groupement conduit par Guintoli
- Amélioration des équipements du pont de Tancarville : Sade/Baudin Chateaufort
- Système informatique de péage : GEA
- Construction des cabines de péage : Modulo Protect
- Électricité, et autres réseaux : Clemessy
- Transfert pneumatique de fonds : SER2E

Métiers du Contrôle : contrôles des éléments techniques, de la sécurité et de la santé, des ouvrages d'art, des terrassements, de la topographie :

- Bureau Véritas, CEREMA, ATEMAC, FIT-ESIC
- Contrôle environnemental assuré par SEGED

Métiers liés à la dimension environnementale du projet

- Architecte-paysager : Arc en Terre
- Écologue : Airelle

Ingénieur de travaux

L'ingénieur de travaux est à la fois un homme d'études et d'action. Il conçoit les projets de construction et établit les budgets correspondants.

Il prépare le programme de réalisation, détermine la composition et les périodes d'intervention des différents corps de métiers et veille à la bonne application du cahier des charges.

Il exerce son métier aussi bien sur le chantier que dans son bureau : il est responsable de la réussite des chantiers qu'il coordonne. Il donne les directives aux conducteurs de travaux qui assurent l'exécution des ouvrages tant sur le plan technique que financier.

C'est le décisionnaire. Il discute avec le client. Les différents responsables du chantier s'adressent à lui. Il est le garant de la qualité des ouvrages réalisés et du respect des consignes de sécurité.



Constructeur de route

À partir d'un terrassement fini, le constructeur de route pose différentes couches (de base, de liaison, de finition) et applique divers revêtements (béton, bitume, asphalte, gravillons...).

Quand il intervient sur une chaussée endommagée, ou lorsqu'il s'agit d'un ouvrage d'art pour éviter le surpoids, il enlève la couche existante et la remplace par une autre. Il participe à toutes les tâches d'un chantier routier : signalisation, implantation, réglages et utilisation du gravillonneur pour les enduits superficiels, conduite d'engins, pose de bordures et de pavés, réalisation de petite maçonnerie, réglages des matériaux de structure de chaussée, pose des différents réseaux enterrés, réglages et mise en œuvre d'enrobés.

